



Esnandes

être à la rencontre...

CCAS - Compte rendu du Conseil d'Administration du mardi 15 juin 2021

L'an deux mil vingt et un le 15 juin à 20h00, le Centre Communal d'Action Sociale de la commune d'Esnandes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Didier GESLIN.

Date de la convocation : Lundi 4 juin 2021

Présents : Didier Geslin, Clémence Dunais, Sophie Pajot, Lucien Texier, Martine Pierru, Patrick Tirand, Christian Vignaud, Clara Fortuna, Claudette Palluau, Lucie Camus, Cécilia Grenaille

Absentes excusées : Josiane Touchet-Oger, Marie-Paule Merceron

Invité : Frédéric Gloria

Approbation du compte rendu du CA du mardi 30 mars 2021

Abstention	Contre	Pour
0	0	10

8h10 : Arrivée de Madame Cécilia Grenaille

Projets de délibérations

• 2021 – 01/06 : Mise à jour du tableau des effectifs

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Considérant qu'il appartient au Conseil d'Administration de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, Monsieur le président propose au Conseil d'Administration la mise à jour du tableau des effectifs, au 15 juin 2021

Filières	Cadre d'emploi	Statut *	Grades	Nombres d'emplois	
				Ouverts	Pourvus
Animation	Adjoint territorial d'animation	T	Adjoint territorial d'animation TC	2	2
		T	Adjoint territorial d'animation TNC	2	0
		T	Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe TNC	1	1
		C	Adjoint territorial d'animation TC	1	0
		C	Adjoint territorial d'animation TNC	4	3
Technique	Adjoint technique	C	Adjoint technique TNC	1	0
TOTAL				11	6

T = titulaire

C = contrat

TC = Temps complet

TNC = Temps Non Complet

Abstention	Contre	Pour
0	0	11

• 2021 – 02/06 : Aide à la formation des stagiaires BAFA

Vu la délibération du 30 mars 1999, visant à accorder une aide de 150€ au stagiaire BAFA pour leur session de perfectionnement, payé directement à l'organisme de formation de leur choix.

Vu la délibération du 28 juin 2018 portant le montant de l'aide à 170€

Monsieur le Président propose de porter, à compter du 1er juillet 2021, le montant de cette aide à 190€.

Madame Fortuna demande si les stagiaires sont des Esnandais. M Gloria précise que souvent les demandes viennent de jeunes Esnandais, mais qu'il y a aussi des jeunes qui ne résident pas sur la commune.

Abstention	Contre	Pour
0	0	11

Plan canicule 2021- du 1^{er} juin au 15 septembre .

Le plan canicule 2021 est activé sur la commune depuis le 1^{er} juin.

Des courriers d'informations pour les inscriptions sur le registre nominatifs ont été envoyés à toutes les personnes inscrites sur le registre du Plan d'Alerte et d'Urgence lié à la COVID19.

Référents préfectures : M Didier GESLIN – Mme Clémence DUNAIS

Référent technique : Frédéric GLORIA

Coordonnateur des bénévoles : En 2020, Mme Clémence DUNAIS. Pour 2021 : M Lucien TEXIER

Comme chaque année il conviendra d'établir une liste de personnes disponibles sur la durée du plan canicule.

Elles assureront une veille sanitaire auprès des personnes inscrites sur le registre nominatif et géreront les éventuels épisodes caniculaires.

Il est convenu de maintenir la répartition existante du Plan d'Alerte et d'Urgence. Cela afin de ne pas perturber les bénéficiaires de la veille sociale. Il sera fait appel à de nouvelles personnes, si nous sommes confrontés à de nouveaux besoins. Il faudra être vigilant afin de bien gérer les absences de chacun et de chacune sur la période des vacances d'été, afin de maintenir le lien avec les habitants inscrits sur le registre.

Orientations sociales – suivi et retours des groupes de travail

Voir document joint au compte rendu

Questions diverses

Mme Lucie Camus, fait part de sa réflexion suite à des rencontres, lors de réunion thématiques, avec le CCAS de Puilboreau. Il apparaît que ce partenariat pourrait être plus important. Le CCAS de Puilboreau dispose de moyens et de ressources importants. Le CCAS d'Esnandes y trouverait certainement un intérêt aux bénéfices de la population, notamment pour la question d'accès aux droits ou la mise en place de projets, comme par exemple l'aide et l'écoute apportés aux aidants. Le Conseil d'Administration n'est pas défavorable à cette proposition, la réflexion va donc être menée afin de déterminer avec le CCAS de Puilboreau les modalités du partenariat.

Frédéric Gloria, expose la demande d'aide financière d'une personne résidant sur la commune.

La réception du dossier envoyé par l'assistante sociale ne permettait pas une présentation au Conseil d'Administration de ce soir. Il est proposé de réunir dans les prochains jours la commission d'urgence afin d'apporter une réponse à cette demande.